

Robert DOSSOU  
Avocat  
Ancien Bâtonnier  
1 Avenue Steinmetz  
01 BP 1204 COTONOU (BENIN)  
TEL : + 229 21 31 44 11 / 94 97 71 86  
Email : [rdossou@intnet.bj](mailto:rdossou@intnet.bj)  
[cab\\_rdossou@yahoo.fr](mailto:cab_rdossou@yahoo.fr)

Cotonou, le 10 juin 2015

A

Monsieur Pierre-Olivier SUR  
Bâtonnier de l'Ordre des  
Avocats de Paris  
11 Place Dauphine  
75053 PARIS CEDEX 01

Objet : Projet de "Barreau OHADA"  
Lettre non confidentielle

Monsieur le Bâtonnier,

Le Mardi 9 juin 2015 en fin de matinée, je reçois un appel téléphonique de notre confrère Cyrille DJIKUI, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Bénin m'informant que votre Barreau a initié un projet de création d'un "Barreau de l'OHADA" et que ce projet dont le texte avait déjà été préparé par vos soins sera soumis pour adoption au Conseil des Ministres de l'OHADA devant se réunir le jeudi 11 juin 2015 à YAMOUSSOUKRO.

Vous conduirez ou serez membre important d'une délégation française à ce Conseil des Ministres de l'OHADA pour faire adopter ce texte qui va déterminer la vie professionnelle des Barreaux et des Avocats de l'espace OHADA.

Le Bâtonnier du Bénin venait d'en être informé par courrier électronique. Les Barreaux de l'espace OHADA n'en ont pas été informés et n'ont pas eu leur mot à dire. Seul le Bâtonnier de Côte d'Ivoire a été contacté par le Barreau de Paris seulement le Vendredi 5 juin 2015 pour faire partie de la délégation française devant se rendre à YAMOUSSOUKRO pour faire adopter un texte dont il n'avait pas eu connaissance auparavant et qu'il n'a pu discuter avec sa corporation.

Bien évidemment, il a refusé de servir de couverture à une telle entreprise.

En ma qualité d'un des doyens des Barreaux Africains et d'un des doyens des anciens bâtonniers africains, je m'adresse à vous, pour vous réveiller à vos devoirs de confraternité et votre obligation de vous abstenir de tout acte d'impérialisme à l'endroit de vos confrères africains.

Délibérément, je tais au niveau de la présente, mon opposition au projet pour concentrer mon indignation sur la procédure utilisée et vous demander d'arrêter ou de faire arrêter immédiatement ce projet.

Je vous connais et vous me connaissez. Nous avons eu plaisir l'un et l'autre, je l'espère, à plaider ensemble en Afrique. Je suis donc convaincu que par votre fait vous ferez arrêter ce projet pour le faire renvoyer à l'examen de vos confrères africains directement intéressés.

Car si vous ne bloquez pas ce projet vous auriez gravement :

- manqué à vos devoirs de confraternité
- montré un mépris pour l'expertise africaine
- encouragé le complexe d'extranéité que je condamne chez certains anciens colonisés
- contribué à entraver la marche démocratique de l'Afrique où péniblement le citoyen poursuit l'affirmation de son droit à se prononcer sur son destin.
- encouragé toutes les subrepticités dommageables de l'Afrique
- ignoré toutes les conséquences de l'entreprise dans laquelle votre Barreau s'est engagé par substitution auto-établie des barreaux directement concernés.

J'aurai pour ma part tenté de vous éviter l'image que vous et votre Barreau donneriez, votre Barreau où j'ai fait mes premières armes il y a un demi-siècle, votre Barreau dont je connais la promptitude à se révolter contre tout ce qui touche à son autonomie.

Permettez-moi de donner à la présente, le caractère de lettre ouverte.

Convaincu que vous entendrez mon cri, notre cri, je vous assure, Monsieur le Bâtonnier, de mes sentiments confraternellement dévoués.

  
**Robert DOSSOU**  
**Avocat**  
**Ancien Bâtonnier**

Ampliation

- Bâtonnier du Bénin
- Tous intéressés